

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

LA MILICE DE LA SAINTE-FAMILLE

Dans les premiers temps de la fondation de Montréal, ses habitants étaient obligés de se tenir toujours en éveil pour ne pas être surpris par les Iroquois, ces ennemis de tous les instants.

M. de Maisonneuve n'avait sous ses ordres qu'une petite garnison de soldats se tenant presque constamment au fort de Ville-Marie pour répondre à toutes les attaques, mais elle était insuffisante pour tenir tête aux sauvages ; aussi, dans la plupart des combats livrés, pour ne pas dire tous, les habitants durent prendre les armes pour défendre la ville naissante.

Pour faire face à toutes les éventualités, M. de Maisonneuve fonda d'abord une *confrérie militaire* de soixante et douze hommes pour seconder la garnison du fort. Mais, en 1663, cet habile gouverneur ayant appris que les Iroquois voulaient tenter un effort suprême pour détruire les établissements des Français et que déjà ils se réunissaient en forces considérables, il résolut de former une milice qu'il nomma lui-même la milice de la Sainte-Famille. Le 27 janvier 1663, il lance l'ordonnance qui suit pour demander aux habitants de s'organiser par escouades :

“ Paul de Chomedey, gouverneur de l'île de Montréal et des terres qui en dépendent ; sur les avis qui nous ont été donnés de divers endroits, que les Iroquois avaient formé le dessein d'enlever de surprise ou de force cette habitation, et le secours que Sa Majesté nous a promis n'étant point arrivé encore ; nous, attendu que cette île appartient à la sainte Vierge, avons cru devoir inviter et exhorter ceux qui sont zélés pour son service de s'unir ensemble par escouade chacune de sept personnes ; et après avoir élu un caporal à la pluralité des voix, de venir nous trouver pour être enrôlés dans notre garnison, et, en cette qualité, suivre nos ordres pour la conservation de ce pays. Nous promettons de notre part que, dans les dangers qui pourront se rencontrer aux occasions militaires, les intérêts des particuliers nous seront toujours chers,